ÉCOLE
St-Viateur-Clotilde-Raymond

PROCÈS-VERBAL
3e séance régulière
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2023-2024
École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond
le mercredi 29 novembre 2023 à 19 h
dans le salon du personnel de l'édifice St-Viateur

---

1. Ouverture de la séance

Mme Cavaiola accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h03.

2. Présences

Annie Cavaiola	Parent et présidente
Crystal Ledoux	Parent
Marc-André Couillard	Parent
Josiane Monchamp, de 19h à 19h30	Parent substitut en remplacement Geneviève Wisniewski
Geneviève Wiszniewski, à partir de 19h30	Parent
Natacha Spagnoletti	Parent
Kevin Poissant	Parent
Mélanie Lebeuf	Enseignante
Annie Leclerc	Enseignante
Daphnée Filiatreault	Enseignante
Chantal Tremblay	Service de garde
Magalie Bertrand	Professionnelle
Isabelle Lessard	Directrice
Stéphanie Boulet	Directrice-adjointe
Sylvie Tremblay	Membre de la communauté

Absente : Sandrine Deslauriers

Madame Julie Vaillancourt, technicienne en service de garde, est aussi présente pour la présentation du budget révisé du service de garde.

3-Questions du public
Madame Josiane Monchamp était présente en tant que public à partir de 7h30, après l'arrivée de madame Genevieve Wisznewski. Auparavant, elle agissait à titre de membre substitut du CÉ.
Aucune question du public

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
Mme Cavaiola présente l'ordre du jour de la réunion.

Il est proposé par Chantal Tremblay et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

29-11CÉ-23/24- 37

Adopté à l'unanimité

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2023
Mme Cavaiola présente le procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2023. Dans le suivi, il est mentionné que le montant que nous dépenserons pour les activités cette année sera de 12 000$ au lieu de 10 000$.

Il est proposé par Natacha Spagnoletti et résolu :
QUE le procès-verbal du 25 octobre 2023 soit adopté tel que corrigé, avec l'augmentation du montant des activités.

25-10CÉ-23/24- 38 **Adopté à l'unanimité**

7. Mot de la direction

-Projet embellissement de la cour d'école St-Viateur: Le projet inclut le tourniquet adapté, la classe extérieures et la verdure. Nous achèterons aussi des buts de soccer mais qui ne seront pas dans l'appel d'offres (nous avons le budget à part pour ces buts). Les appels d'offres partiront à la fin janvier ou au début de février. Nous aurons des réponses en mars. Si nous voulons déposer un nouveau projet de phase 2 our St-Viateur, nous pourrons le faire en 24-25, car 3 ans se seront écoulées entre l'année d'octroi de notre dernière subvention. Pour Clotilde-Raymond, nous pouvons déjà déposer un projet car l'édifice Clotilde-Raymond est considéré séparé de l'édifice St-Viateur.

-Montant pour activités dans le fonds à destination spéciale : Nous avons 26 495$ dans notre fonds à destination spéciale pour les activités, avant même que nous débutions nos campagnes de financement cette année qui feront grossir ce montant avec 50% des profits réalisés. Après recalcul des dépenses nous dépenserons environ 12 000$ en activités cette année. L'argent excédentaire pourrait être alloué au projet d'embellissement de la cour d'école advenant que les soumissions reçues soient encore plus élevées qu'estimées. Si c'est le cas, nous aurons besoin d'une résolution pour effectuer le transfert. Nous le saurons en mars, et il se peut que nous procédions par courriel si le délai est trop court.

-Révision du code de vie: Nous révisons actuellement notre code de vie en lien avec la directive ministérielle d'interdiction des cellulaires dans les locaux de classe. Notre code de vie inclut déjà l'interdiction d'appareils, mais le verbatim n'est pas tout à fait conforme avec la directive, et la confiscation de l'appareil n'est pas inscrite non plus La directive exige la révision des codes de vie pour

le 31 décembre. À notre réunion du 31 janvier, nous vous ferons approuver la version révisée de notre code de vie.

-Soirée reconnaissance pour nos bénévoles : Pour remercier tous nos bénévoles qui s'impliquent dans l'école, nous organisons un petit 4h30 à 6h30/7h dans le salon du personnel de l'édifice St-Viateur le mercredi 20 décembre. Des amuses-gueules et des breuvages seront servis.

-Suivi campagne de financement des chandails : La campagne a très bien été malgré que nous anticipions une baisse par rapport à l'année dernière. Jusqu'à maintenant, nous avons vendu 370 chandails, pour un total des ventes de 9055$. Le montant total des profits est de 1 822$, et nous avons reçu 13,25$ en dons.

-Suivi demande à la ville pour l'estacade : Mercredi dernier, j'ai posté la lettre à la ville demandant un don de 11 000$ pour couvrir la dépense de la sortie Estacade pour maintenir le coût à 20$ par élève. Lorsque je recevrai la réponse, je vous garderai au courant !

-Présentation de la chorale : Le jeudi 21 décembre à 15h45, lors de la dernière session de la chorale, les parents seront invités pour un petit spectacle de chansons de Noël. Durant la dernière semaine d'école, les élèves de la chorale chanteront leurs chansons durant une récréation à l'extérieur.

8- Mot du Délégué au comité de parents :
En cas de chaleur extrême, les écoles ont un budget du CSS pour l'achat de ventilateurs (le budget MAO).
Programme des petites bédaines pleines présenté par le Complexe Le Partage (projet-pilote fournir boîtes à lunchs à 76 élèves dans différentes écoles). L'entreprise suggère de réintégrer des fours à micro-ondes ce qui leur permettrait d'offrir des repas plus équilibrés aux enfants dans le besoin.
Calendrier scolaire 24-25 : statu quo pour les journées pédagogiques de novembre.
Soirée des bénévoles : 17 avril.
Il ne peut pas y avoir de réunion de CÉ s'il y a grève. Le CÉ est composé de membres parents et de membres du personnel. De plus, aucune activité ne peut avoir lieu dans l'école s'il y a une grève, car il pourrait y avoir du piquetage.

9- Points à traiter :

9.1-Information/Approbation OPP
Mme Spagnoletti et madame Ledoux font un compte-rendu des avancées de l'OPP pour le souper spaghetti.

Préparation des commandes de chandails reportée à une date ultérieure en raison des journées de grève prévues. Ce sera le lundi 18 décembre en soirée.
Décorations de Noël à installer. La date n'a pas encore été déterminée.
Souper-spaghetti : informations à venir.

9.2-Adoption : Budget révisé du service de garde 2023-2024
Mme Julie Vaillancourt et madame Lessard présentent le budget révisé du service de garde pour 2023-2024 (voir document joint). Le budget présenté est en équilibre.

Il est proposé par Geneviève Wiszniewski et résolu :
QUE le budget révisé du service de garde soit adopté tel que présenté.

29-11CÉ23/24-39 **Adopté à l'unanimité**

9.3- Approbation : Programmation des sorties et activités 2023-2024
Mme Lessard présente la mise à jour de la programmation des sorties et des activités. Les élèves de 2e année et le groupe GADL 1er cycle iront au Cosmodôme le 1er mai 2024. Ceci complète la programmation obligatoire de 2 sorties culturelles gratuites par élève. Le CÉ est maintenant autorisé à approuver pour tous les niveaux des activités et des sorties impliquant des frais chargés aux parents.

En raison des examens du Ministère, les élèves de 4e année et le groupe GADL 2e cycle vont aller au Centre de plein air l'Estacade le 23 mai.

Il est proposé par Geneviève Wiszniewski et résolu :
QUE la programmation des activités et des sorties 2023-2024 soit approuvée telle que présentée, avec l'ajout de la sortie des 2e année.

29-11CÉ23/24-40

Approuvée à l'unanimité

9.4-. Approbation : Accueil des maternelles 24-25
Mme Lessard propose que la journée d'accueil soit le jeudi 6 juin 2024. Le format sera probablement semblable à celui de l'année dernière, avec différents kiosques impliquant des organismes de la communauté. Notre comité de transition se rencontrera en janvier pour déterminer les détails de l'organisation de cette journée.

Un parent demande si ce serait possible de faire visiter l'étage des maternelles aux futurs élèves lors de l'accueil des maternelles. Cela sera discuté avec les membres du comité si cela peut faire partie de l'organisation.

Il est proposé par Mélanie Lebeuf et résolu :
QUE la journée d'accueil des futurs élèves de maternelle soit le 6 juin 2024.

29-11CÉ23/24-41 **Approuvée à l'unanimité**

9.5- Approbation : Nuit à l'école pour les maternelles
Mme Lessard propose une nuit à l'école le jeudi 21 décembre pour les élèves de maternelle. Un sondage a été fait auprès des parents et plus de 80% des parents sont en accord, et pourront venir chercher leurs enfants le lendemain matin après le déjeuner. Les enfants arriveront après le souper, déjà en pyjama. Des activités seront organisées en soirée avant le dodo qui se fera au gymnase. Tous les enseignants seront présents, avec des parents bénévoles. Un déjeuner sera organisé le lendemain matin, et les élèves quitteront après le déjeuner. Un service de garde sera organisé pour les élèves qui ne pourront pas quitter après le déjeuner, pour un maximum de 20 élèves.

Il est proposé par Geneviève Wiszniewski et résolu :
QUE la nuit à l'école pour les élèves de maternelle soit approuvée telle que présentée.

29-11CÉ-23/24- 42 **Approuvée à l'unanimité**

9.6. Approbation : Guignolée

Mme Lessard propose que nous participions à la Guignolée des Fêtes. Du 4 au 7 décembre, nous encouragerons les élèves à apporter des denrées à l'école. Le jeudi 7 décembre, le club optimiste viendra chercher les denrées recueillies. Le conseil étudiant aidera le club optimiste pour le ramassage des denrées le jeudi 7 décembre.

Il est proposé par Chantal Tremblay et résolu :
QUE l'école participe à la Guignolée des Fêtes tel que présenté.

29-11CÉ-23/24-43 **Approuvé à l'unanimité**

9.7. Approbation : Projet cartes de Noël (maternelle)

Mme Lessard présente un projet de cartes de Noël en maternelle. Les élèves fabriqueront 5 cartes de Noël chacun qu'ils tenteront de vendre dans leur entourage au montant total de 25$ pour les 5 cartes. Les cartes non vendues seront rapportées à l'école et vendues aux membres du personnel. Tous les fonds amassés iront à la fondation de Malik Trépanier, un de nos élèves sévèrement handicapé. L'argent servira à aider la famille qui doit payer des traitements et de l'équipement très dispendieux.

Il est proposé par Natacha Spagnoletti et résolu :
QUE le projet de cartes de Noël soit approuvé tel que présenté.

29-11CÉ-23/24-44 **Approuvé à l'unanimité**

9.8. Approbation : activités parascolaires

Mme Lessard rappelle une approbation d'activités parascolaires que nous avons fait par courriel. Voici les 2 activités :

Multi-sports pour le premier cycle (1er et 2e année) : Chaque jeudi midi, nous offrirons du multi-sports au gymnase pour nos élèves de 1re et 2e années. C'est Rose Blanchette, une de nos enseignantes d'éducation physique, qui animera cette activité. Cette activité sera gratuite, couverte par le budget de l'école. 20 élèves maximum pourront s'inscrire par bloc de 10 semaines. À la fin de chaque bloc de 10 semaines, nous prendrons un nouveau groupe de 20 élèves. Si nous obtenons votre approbation rapidement, nous le en ferons la publicité aux élèves la semaine prochaine et cela débutera la semaine du 13 novembre. Sinon, cela débutera la semaine du 20 novembre.

Basket-ball pour le 2e cycle (3e et 4e année) : Le vendredi après l'école, nous offrirons une activité de basketball aux élèves de 3e et 4e année, mais au gymnase de Clotilde-Raymond car il n'y a pas de place

pour le faire au gymnase de St-Viateur. Les élèves inscrits se réuniront au gymnase de St-Viateur à 15h05, et se rendront à pied à Clotilde-Raymond en compagnie de Rose. L'activité aura lieu de 15h20 à 16h20. Ensuite, tout le groupe reviendra à St-Viateur pour le service de garde ou pour permettre aux parents de venir chercher leurs enfants. C'est encore une fois Rose Blanchette qui l'animera. Le coût sera de 50$ pour un bloc de 10 semaines (même coût que pour toutes nos autres activités parascolaires payantes). Cela débute la semaine du 24 novembre et un maximum de 20 élèves pourront s'inscrire.

Il est proposé par Chantal Tremblay et résolu :
QUE les 2 activités parascolaires soient approuvées telles que présentées (approbation par courriel au début du mois de novembre).

29-11CÉ-23/24-45 **Approuvé à l'unanimité**

9.9- Approbation : Fonds à destination spéciale Don de la caisse des moissons (utilisation des fonds)
Mme Lessard rappelle que nous avons reçu un montant de 6434,50$ de la caisse populaire Des Moissons pour favoriser la persévérance et la réussite scolaire. Elle nomme qu'au total, incluant les montants des 2 dernières années, un montant de 17 328$ a été reçu. Les fonds ont été déposés pour aller vers nos projets d'embellissement des cours d'école. Nous souhaitons utiliser le montant de cette année pour l'achat d'outils technologiques.

Il est proposé par Crystal Ledoux et résolu :
QUE le don de la caisse populaire soit utilisé pour l'achat d'outils technologiques, tel que présenté.

29-11CÉ23/24-46 **Adopté à l'unanimité**

11. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Crystal Ledoux et résolu :
QUE la séance soit levée à 20 h 21.

29-11CÉ-23/24-47 **Adopté à l'unanimité**

_____ _____

Annie Cavaiola, présidente Isabelle Lessard, directrice